



Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 21
Quorum du vote : 16
Nombre de membres votants : 21
Date de convocation : 18/02/2022

**DELIBERATION N°13
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 9 MARS 2022**

Carte 3 : SAGE OBSERVATOIRE

L'an deux mil vingt-deux, le neuf mars à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Solaure-en-Diois, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Etaient présents :

Conseil Départemental : Mme Martine CHARMET ; MM. David BOUVIER, Daniel GILLES

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : MM. Jacques BONNET, Christophe LEMERCIER, Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

Communauté des communes du Diois : Mmes Christine AURANGE, Anne-Line GUIRONNET, Dominique VINAY ; MM. Pascal BAUDIN, Jean-Luc DUPAIGNE à partir de 19h15, Gérard PERDRIX

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT ; MM. Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, René ESTEOLLE, Cyrille VALLON, Robert ARNAUD, Gilbert CHAREYRON, Jean-Marc PEYRET

Autres présents :

SMRD : Mmes Céline BELBEOC'H, Chrystel FERMOND, Charlène PAYAN ; MM. Olivier BIELAKOFF, Julien NIVOU

Communauté des communes du Diois : Alain BONNARD (suppléant)

Châtillon-en-Diois : Mme Monique ORAND

Etaient excusés :

Conseil Départemental : MM. Jacques LADEGAILLERIE, Éric PHELIPPEAU

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mmes Agnès FOUILLEUX, Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Franck MONGE, Jean-Pierre POINT

Communauté de communes du Val de Drôme : Claude AURIAS, Francis FAYARD, David GARAYT, Jean SERRET

OBJET : Mise en place d'une mesure en continu des débits de la Grenette, sur la commune de Grâne

Le plan de gestion de la ressource en eau (PGRE), notifié par les services de l'état en juillet 2013, prévoyait, via son volet sur le secteur agricole et son action N°2 : la mise en place d'un suivi en continu des étiages de la Grenette.

Cette station de suivi, dont l'installation était initialement prévue dans l'aménagement du seuil du Moulin Reynaud (projet d'arasement du seuil), n'a pu être mise en place (retard dans l'aménagement du seuil, difficulté technique pour station de suivi sur ce lieu, etc.).

Suite à des échanges avec la DREAL et après une visite technique sur la Grenette aval (8/07/21), celle-ci préconise de positionner ce suivi de débit bien en amont du seuil moulin Reynaud, sous la passerelle piétonne dans la traversée de Grâne.

Cette station de mesures de débits mesurera les hautes (gestion du risque inondation) et les basses eaux (suivi préconisé au PGRE).

Le budget prévisionnel de ces travaux est estimé à **30 000 € HT** (travaux dans le lit de la grenette + installation de la station de suivi bulle à bulle + radar).

Une mise en concurrence sera réalisée au printemps 2022 (travaux + matériels) pour une réalisation fin de printemps début d'été 2022.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'UNANIMITE :

- AUTORISE le démarrage de l'opération citée en objet ;
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2022 ;
- SOLLICITE les subventions les plus élevées auprès du Conseil départemental de la Drôme et de l'Agence de l'eau ($\geq 50\%$) ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président du SMRD
Gerard CROZIER

